Congrès départemental du SNUipp
jeudi 27 mai 2010
à la Bourse du Travail (salle des Congrès et salle B)
Tous les syndiqués peuvent y participer.
Remplir une demande d'autorisation d'absence (cf. Ecole Libérée n°5) et informer la section de votre participation (plus d'infos sur le site :
http://69.snuipp.fr/spip.php?article760

Coup de froid sur les écoles de la Ville de Lyon
Le SNUipp considère que la situation créée cette semaine dans les écoles de la Ville de Lyon est inadmissible pour les élèves, enseignants et personnels.
Il reproche à la Ville d'avoir fait la sourde oreille aux demandes de remise en route du chauffage faites dès le début de la vague de froid.
Signez la pétition "La Ville de Lyon se doit de respecter les conditions de travail des élèves, enseignants et personnels de ses écoles" :
http://69.snuipp.fr/spip.php?article766

snuipp rhône informations

n° 26 - 07/05/2010
prix : 0,15 €

édito

Avec plus de 6 000 participants, la manifestation du 1er mai a montré une nouvelle fois la détermination des salariés lyonnais en faveur de l'emploi, des salaires et des retraites. Sur ce dernier point, les fausses consultations bilatérales (ministre du travail/organisations syndicales), les ballons d'essai médiatiques visant à tester les réactions de l'opinion, tiennent pour l'instant lieu de pistes pour le gouvernement.
Dans ce contexte, on a le sentiment que tous les scénarios sont possibles... D'ailleurs, le Conseil d'Orientation des Retraites ne dit pas autre chose quand il présente trois pistes possibles dans l'évolution de notre système économique. Naturellement, selon qu'on privilègiera le scénario le plus catastrophique, la potion des Diafoirus Fillon/Sarkozy/Parisot, sera plus amère. Plus que sur d'autres sujets, nous avons ainsi une carte à jouer en démontrant l'invraisemblance des statistiques démographiques et sociétales du COR pour 2050 (qui aurait pu en 1970, prévoir le fonctionnement actuel de la société : place de l'informatique, d'internet, taux de fécondité... ?), en rappelant inlassablement que la situation s'est considérablement aggravée par le biais d'une crise dont les salariés ne sont pas responsables et qu'ils devraient pourtant payer par le chômage, les restrictions et des retraites considérablement amputées. Un autre système de retraites est possible, plus solidaire et plus respectueux de la personne (pour rappel, 610 000 personnes aujourd'hui vivent en-dessous du seuil minimum vieillesse de 677 euros par mois). Il n'y a pas d'autre débat : est-ce là la société dans laquelle nous voulons vivre ? Souhaite-t-on faire, de façon systématique, des séniors une population pauvre alors même qu'elle aura contribué à la richesse croissante de notre pays ? Pour la FSU et le SNUipp, la réponse est évidente : il est encore temps de jeter toutes nos forces collectives, militantes, idéologiques, musculaires... pour contrer les orientations libérales qui ne sont jamais inéluctables !

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint

Dernière minute :

L'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, Solidaires et Unsa a annoncé ce jeudi l'organisation d'une journée nationale d'action :

jeudi 27 mai

avec grèves et manifestations pour défendre l'emploi et les retraites.

A Lyon : manifestation à 10 h 30

Manufacture des Tabacs

Ces syndicats proposent d'organiser des **"actions unitaires de haut niveau donnant lieu à des grèves et des manifestations interprofessionnelles dans les territoires".**
Ils ont également dénoncé, dans ce texte commun, "le gel des dépenses de l'Etat pour les trois ans à venir", en réaction au coup de frein sur les dépenses publiques annoncé par le Premier ministre, François Fillon.

Réunion sur les retraites

mercredi 2 juin de 13 h à 15 h

à la Bourse du Travail

Enjeux, perspectives et débat.

Tous les enseignants sont invités

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU
12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Mouvement

La CAPD aura lieu le jeudi 20 mai.
Comme les années précédentes, nous devrions recevoir les documents préparatoires dans quelques jours. Dès réception, nous publierons le projet de mouvement sur le site du SNUipp sous forme anonymée avec les barèmes des personnels affectés et les priorités éventuelles (ASH).
Il est important que chacun consulte ce projet de mouvement et nous signale par mail d'éventuelles erreurs.
Si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse sur le site du SNUipp après la CAPD, merci de nous le signaler par mail avant le mardi 11 mai (snu69@snuipp.fr).
Chaque syndiqué aura accès, avec son code syndiqué, à son projet personnel de nomination.
A ce sujet, il est encore temps de rejoindre le SNUipp (cf. bulletin ci-joint) et renforcer l'outil syndical qui garantit en permanence la transparence, le respect des règles et d'équité entre les collègues.

Retraite-moi correctement (saison 4)

Parlons concret...
Parmi les différentes annonces médiatiques du gouvernement, figure le changement du mode de calcul de la retraite des fonctionnaires.
Vous avez aimé 2003, vous adorerez 2010, la preuve par l'exemple :
- un PE (ancien instit) au 11ème échelon depuis un an partirait en 2011 à 55 ans révolus, avec 37 ans et 6 mois de cotisation :

*- avec le calcul actuel à l'indice 658, détenu les 6 derniers mois, on obtient une **pension nette de 1800 € mensuels**,*
*- si on calcule sur un indice moyen détenu les 10 dernières années, on arrive à une pension de **1630 €***
*- si on calcule sur les 25 dernières années, on tombe à... **1440 €** !*

Bilan du rassemblement pour les postes RASED

Malgré la pluie et le vent, environ 80 personnes se sont rassemblées devant l'Inspection de Vaulx-en-Velin pour défendre les 3 postes RASED supprimés. La mobilisation commence à dépasser le cadre des enseignants qui restent fortement mobilisés :
- Lors de ce rassemblement, une vingtaine de parents étaient présents. Ils ont aussi largement pu exprimer leur inquiétude à l'Inspectrice de Vaulx-en-Velin mais aussi à la presse.
- Nous avons eu une bonne couverture presse (Metro, Progrès et TLM).
- Nous sommes de plus en plus soutenus par les politiques (conseillère générale et député). Une délégation composée d'enseignants et de parents a été reçue par l'IEN. Cette dernière a annoncé que l'Inspectrice d'Académie nous recevrait le 12 mai pour que l'on puisse exposer nos besoins en RASED !
Parents et enseignants ont pu constater que l'Inspection d'Académie nous traite avec la plus grande désinvolture : le travail de recensement des besoins a déjà été fait par les RASED et les IEN. Nous avons décidé collectivement d'accepter cette invitation de l'IA. Mais pas le 12 mai car personne ne pourrait s'y rendre : les enseignants et les parents travaillent ce jour-là ! La mobilisation va se poursuivre dans les semaines à venir. Le SNUipp continuera à soutenir cette action des collègues et des parents de Vaulx-en-Velin et de Décines.

Professeur des Ecoles Maîtres Formateurs et Maîtres d'Accueil Temporaire : bonne ou mauvaise nouvelle ?

Une circulaire réaffirmant les missions des PEMF : accueil, accompagnement, visite des étudiants et des PE stagiaires, devrait arriver prochainement dans les écoles. Si elle précise les fonctions des maîtres formateurs et leurs conditions d'exercice : décharges, augmentation des indemnités de 50% (soit de 618.84 euros à 928.26 euros), elle cadre aussi les missions des Maîtres d'Accueil Temporaire.
Ces derniers désignés par les IEN, renforceront le corps des IMF pour accueillir des étudiants en stage d'observation et de pratique accompagnée voire, pour assurer l'accompagnement et le suivi des stagiaires en responsabilité. Ils bénéficieront en outre, d'une formation pour les préparer à leurs "fonctions".
Alors, cette circulaire signe-t-elle le renforcement ou le déclin des IMF ?

Mosart : requiem du droit syndical !

Les écoles ont été destinataires d'une circulaire de l'IA informant de la mise en oeuvre de l'application informatique Mosart qui a pour objet "d'assurer la gestion des retenues sur traitement consécutives au service non fait" à partir du mois de mars 2010.
La saisie informatique se ferait au niveau des circonscriptions après émargement des collègues dans les écoles, le tout remplaçant les anciens formulaires individuels. Pour la première fois la mise en place de cette application permettrait l'élaboration d'un fichier informatisé des enseignants grévistes. (Rappelons que la loi pourtant très contestable concernant la déclaration de grève indique très clairement que celle-ci ne peut être utilisée à d'autres fins). Il s'agit donc là d'une atteinte sans précédent au droit de grève aussi inacceptable que dangereuse.
Le SNUipp appelle donc tous les collègues à faire respecter leurs droits en demandant à l'IA d'effacer toute donnée personnelle y compris nom et prénom de cette application, conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 78 relative à l'informatique, aux fichiers informatique et libertés. Vous trouverez un modèle de courrier sur le site du Snuipp : http://69.snuipp.fr/spip.php?article765
Parallèlement, le SNUipp nationalement comme départementalement s'adresse au ministère et à l'IA pour demander la suspension immédiate de ce traitement informatisé.
Dans l'attente, Il est donc urgent d'attendre avant de remplir toute enquête ...

Sommaire

page 1
Edito
Congrès départemental
Réunion sur les retraites

page 2
Mouvement
Retraite-moi correctement
Bilan du rassemblement pour les RASED
PEMF et MAT
Mosart : requiem du droit syndical

pages 3/4
Bulletin d'adhésion

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires